CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

La présente Consigne de navigabilité (CN) est publiée en vertu de l'article 521.427 du Règlement de l'aviation canadien *(RAC). Il est interdit à toute personne d'effectuer ou de permettre le décollage d'un aéronef dont elle a la garde et la responsabilité sauf si les exigences de l'article 605.84 du RAC se rapportant aux CN sont satisfaites. L'annexe H de la norme 625,* Normes relatives à l'équipement et à la maintenance des aéronefs*, contient des informations concernant d'autres moyens de conformité aux CN.*

Numéro :

CF-2021-06

Date d'entrée en vigueur :

12 mars 2021

ATA :

30

Certificat de type :

A-131

Sujet :

Protection contre le givre et la pluie – Système d'antigivrage ailes (WAI) – Décrochage d'aile avant le posé des roues, causé par le givrage du bord d'attaque d'aile

Applicabilité :

Les avions de Bombardier Inc. :

Modèle CL-600-1A11 portant les numéros de série 1001 à 1085;

Modèle CL-600-2A12 portant les numéros de série 3001 à 3066;

Modèle CL-600-2B16 portant les numéros de série 5001 à 5194, 5301 à 5665, 5701 à 5988 et 6050 à 6153.

Conformité :

Dans les 30 jours à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, à moins que ce ne soit déjà fait.

Contexte :

Un avion CRJ200 a subi un décrochage d'aile (enfoncement de l'aile ou roulis non commandé) au cours d'un arrondi à l'atterrissage. Des photographies ont été prises immédiatement après l'atterrissage, qui démontraient la présence de givre mixte sur les bords d'attaque des ailes de l'avion. Le système WAI n'était pas activé pendant la descente, car le détecteur de givrage n'avait détecté aucun givre. Lors des vérifications de fonctionnement après incident, aucune défaillance des détecteurs de givrage n'a été révélée à bord de l'avion. Après l'enquête, il a été déterminé que l'équipage de conduite avait respecté les procédures établies dans le manuel de vol de l'aéronef (AFM), selon lesquelles il n'était pas nécessaire d'activer le système WAI.

En raison de procédures, limites et caractéristiques de conception semblables, un tel incident pourrait se produire sur les avions Challenger de série 600.

La présente CN rend obligatoire une révision de l'AFM afin d'y inclure une limite et une procédure concernant le système WAI, en vue d'atténuer le risque d'accumulation de givre sur les bords d'attaque des ailes.

Mesures correctives :

A. Modifier l'AFM applicable approuvé par Transports Canada, Aviation civile (TCAC) en y ajoutant les limites et procédures relatives au système WAI, tel qu'indiqué dans les révisions suivantes ou dans toutes révisions ultérieures approuvées par TCAC, conformément au Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1

Numéro de série de l'avion	**AFM Nº**	**Révision de l'AFM**
Modèle CL-600-1A11 (variante 600), portant les numéros de série 1001 à 1085, sans ailettes.	PSP 600	Révision 113 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-1A11 (variante 600), portant les numéros de série 1001 à 1085, avec ailettes.	PSP 600-1	Révision 104 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-2A12 (variante 601), portant les numéros de série 3001 à 3066, poids maximal de décollage (MTOW) de 43 100 livre.	PSP 601-1A	Révision 128 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-2A12 (variante 601), portant les numéros de série 3001 à 3066, MTOW de 44 600 livre ou de 45 100 livre.	PSP 601-1A-1	Révision 82 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-2A12 (variante 601), portant les numéros de série 3001 à 3066, avec moteur -3A, MTOW de 43 100 livre.	PSP 601-1B	Révision 86 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-2A12, portant les numéros de série 3001 à 3066, avec moteur -3A, MTOW de 44 600 livre ou de 45 100 livre.	PSP 601-1B-1	Révision 84 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-2B16 (variante 601-3A/3R), portant les numéros de série 5001 à 5134, MTOW de 43 100 livre.	PSP 601A-1	Révision 106 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-2B16 (variante 601-3A/3R), portant les numéros de série 5001 à 5194, MTOW de 44 600 livre ou de 45 100 livre.	PSP 601A-1-1	Révision 95 de l'AFM en date du 16 avril 2020.
Modèle CL-600-2B16 (variante 604), portant les numéros de série 5301 à 5665.	PSP 604-1	Révision 116 de l'AFM en date du 18 décembre 2019
Modèle CL-600-2B16 (variante 604), portant les numéros de série 5701 à 5988.	PSP 605-1	Révision 54 de l'AFM en date du 18 décembre 2019
Modèle CL-600-2B16 (variante 604), portant les numéros de série 6050 à 6153.	PSP 650-1	Révision 19 de l'AFM en date du 18 décembre 2019

B. Informer tous les équipages de conduite des modifications incorporées par les révisions susmentionnées de l'AFM et exploiter l'avion en conséquence à l'avenir.

Autorisation :

Pour le ministre des Transports,

Le chef, Maintien de la navigabilité aérienne

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Rémy Knoerr

Émise le 26 février 2021

Contact :

Philip Lynch, Maintien de la navigabilité aérienne, Ottawa, téléphone 1-888-663-3639, télécopieur 613-996-9178 ou courrier électronique AD-CN@tc.gc.ca, ou tout Centre de Transports Canada.